

212C1498

FR0000065526-OP037-AS20

13 novembre 2012

- Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

BANQUE TARNEAUD

(Euronext Paris)

- 1 - Le 13 novembre 2012, la Société Générale, agissant pour le compte de la société anonyme Crédit du Nord¹, a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société BANQUE TARNEAUD, en application de l'article 233-1 1° du règlement général.

A ce jour l'initiateur détient 1 326 382 actions BANQUE TARNEAUD représentant autant de droits de vote, soit 79,48% du capital et des droits de vote de cette société².

L'initiateur s'engage irrévocablement à acquérir, au prix unitaire de **140 €**, la totalité des 342 541 actions BANQUE TARNEAUD non détenues par lui, représentant 20,52% du capital et des droits de vote de cette société.

En application des articles 237-14 et suivants du règlement général, l'initiateur a l'intention de demander, dans un délai de trois mois à l'issue de la clôture de l'offre, et si les conditions requises sont remplies, la mise en œuvre d'un retrait obligatoire visant les actions BANQUE TARNEAUD non présentées à l'offre, au prix de 140 € par action.

A l'appui du projet d'offre, le projet de note d'information de l'initiateur (article 231-18 du règlement général) et le projet de note en réponse de la société BANQUE TARNEAUD (article 231-19 du règlement général) ont été déposés et sont diffusés conformément aux articles 231-13, 231-16 et 231-26 du règlement général. Le projet de note en réponse de la société BANQUE TARNEAUD comporte le rapport du cabinet Grant Thornton, représenté par M. Jean-Pierre Colle, désigné en qualité d'expert indépendant par la société BANQUE TARNEAUD pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre, en application de l'article 261-1 I et II du règlement général.

- 2 - La suspension de la cotation des actions BANQUE TARNEAUD est maintenue jusqu'à nouvel avis.

¹ Contrôlée par la Société Générale.

² Sur la base d'un capital composé de 1 668 923 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.